

**INSTALLATION  
VIABILITE  
VIVABILITE  
AVENIR**



Garante de la qualité de notre espace et de nos paysages, l'agriculture ariégeoise occupe une place prépondérante dans l'économie du département, par la qualité de sa production et l'image d'authenticité véhiculée par ses produits.

L'assemblée départementale a donc inscrit ses politiques agricoles dans une démarche de soutien à une agriculture durable, selon 4 axes stratégiques :

- soutenir et développer les exploitations et l'emploi agricole,
- relocaliser la production au travers du développement de filières courtes et de marché de proximité
- améliorer les conditions de maîtrise et d'accès au foncier
- encourager une gestion durable de la ressource

L'installation est indispensable pour assurer le renouvellement des exploitants.

**Augustin Bonrepaux,  
Président du Conseil général**

# CONSEIL GÉNÉRAL

## ► Aider à la « relocalisation » de la production agricole sur le département

Certaines filières du département sont sous-dimensionnées au regard de la consommation ariégeoise. Pour développer ces filières et relocaliser ces productions sur le département, le Conseil Général a mis en oeuvre 3 dispositifs d'aide pour l'installation ou la création d'atelier de diversification :

### - Aide à l'installation en « ovin viande »

Subvention de 6 000 € maximum pour l'achat de 100 animaux minimum

### - Aide à l'installation en « ovin / caprin lait »

Subvention de 6 000 € maximum pour l'achat de 20 à 60 animaux

### - Aide à l'installation en maraîchage

Subvention de 6 000 € maximum couvrant 40% de l'achat du matériel

Dans le prolongement des outils de l'Aménagement Foncier Rural, le Département soutient le développement des dispositifs de maîtrise et d'organisation du foncier, notamment sur l'ensemble de la zone de montagne. A l'issue, il soutient l'amélioration foncière par l'aide aux équipements et au débroussaillage.

➔ **Qui sommes-nous ?**

**Conseil Général de l'Ariège**

**Direction de l'Aménagement et de l'Environnement**

Hôtel du Département

BP 60023

09001 FOIX CEDEX

Site internet : <http://www.cg09.fr>

➔ **Comment nous contacter ?**

Service Agriculture Espace Rural

Monsieur Olivier HILAIRE mail : [ohilaire@cg09.fr](mailto:ohilaire@cg09.fr)

Monsieur Thierry CANDEBAT mail : [tcandebat@cg09.fr](mailto:tcandebat@cg09.fr)

Tél : 05 61 02 09 09



**CONSEIL GÉNÉRAL**